



Saison 2018-2019 n°11

P.V. BUREAU DU 11 juin 2019

Présent-e-s : Mme ALLARD, PASTEAU (invitée).
MM.BOUSSEAU, CHARBONNIER, JADEAU, HUARD, LEFRERE,
MARTIN et NICOLAS.

Ouverture : 18h30.

INFORMATIONS GENERALES

- Ouverture de séance par M. le Président.

*** Académie du Basket :**

Philippe NICOLAS déplore que l'Académie n'ait pas été réunie cette saison et qu'aucun Académicien n'ait été proposé.

SECRETARIAT GENERAL

- Approbation PV de Bureau n°10.

Après exposition des corrections, **le procès verbal du Bureau n°10 du 10 mai 2019 est approuvé et adopté par les membres présents.**

- Demande de Thouars Basket – intégration au championnat départemental U20 M :

Le groupement sportif de Thouars Basket a formulé une demande à la commission sportive d'intégration de son équipe U20 M au championnat départemental du Maine et Loire, pour la saison prochaine.

Ce club est hors département. Cette saison 2019-2020, le groupement sportif de Thouars avait déjà été intégré dans les effectifs du Maine et Loire.

Le Bureau décide d'accepter cette demande, sous réserve de l'étude de la commission sportive, notamment pour les engagements et les critères géographiques.

- Cyberattaque de la Fédération :

Le 2 juin dernier, la Fédération a été victime d'une cyberattaque qui a paralysé le logiciel FBI et les statistiques des licences, et des données personnelles.

Les procédures sont en cours pour rétablir les services.

Un courriel de la FFBB a été adressé à tous les licenciés et une note a été envoyée aux clubs.

COMMISSION LICENCES ET QUALIFICATION (par le Secrétaire Général)

- Nombre de licenciés : *les statistiques ne sont pas accessibles à cette date.*

- Challenge des réussites – Coup de cœur :

Le Challenge du cœur n'a pas été attribué au précédent Bureau.

Les élus ont été invités à réfléchir individuellement.

Les propositions sont exposées.

Le Bureau attribue le Challenge coup de cœur au groupement sportif de Saint Martin du Bois.

COMMISSION TECHNIQUE

- Ballon d'or :

La finale masculine s'est déroulée le dimanche 12 mai à Jean Bouin, le vainqueur 2019 est Yvan HUBERT du club de l'AC Longué.

Merci à l'EAB Angers de nous avoir accueilli et toutes nos félicitations à Yvan.

- Finale nationale du challenge benjamines :

Notre représentante Shana FERREIRA de l'UFAB termine deuxième à un point de la championne de France.

Toutes les félicitations du Bureau à Shana.

- Section sportive scolaire :

Les équipes de la section sportive du collège Chevreul ont obtenu la 5ème place en féminine et la 4ème place en masculin lors des championnats de France UNSS qui se sont déroulés à Troyes.

Félicitations aux équipes et à l'encadrement pour leur participation.

- Tournoi des P'tits Prodiges :

Noël LEFRERE revient sur les résultats des sélections masculine et féminine sur le tournoi.

Félicitations à Longué pour la qualité de l'organisation.

COMMISSION SPORTIVE

- Feuilles de match :

*** St Macaire en Mauges contre St André de la Marche en DF2 PHB, le 07/04/2019**

La feuille de marque de cette rencontre n'étant pas parvenue à la commission sportive, celle-ci a notifié les deux clubs d'une rencontre perdue par pénalité (pour les deux équipes) et d'une pénalité financière de 40€.

Le groupement sportif de Saint André de la Marche fait appel de cette décision au Bureau en mentionnant l'article 39 du Règlement Sportif départemental.
Le club demande l'annulation de la pénalité financière et sportive.

Le Bureau décide d'annuler la pénalité financière.

Thomas BOUSSEAU n'a pas pris part aux délibérations.

*** St André de la Marche contre Neuvy en Mauges en DM5 PBD, le 28/04/2019**

Le groupement sportif de Saint André de la Marche a été notifié le 23/05/2019, d'une pénalité financière de 40€ et d'une défaite de la rencontre par pénalité pour les deux équipes, du fait d'une rencontre non jouée dans la période réglementaire.

Le groupement sportif de Saint André de la Marche fait appel de cette décision au Bureau et demande l'annulation de la pénalité financière.

Le Bureau décide d'annuler la pénalité financière.

C.D.O.

- Modification de la charte des Officiels :

Au cours de la réunion d'informations aux clubs du 3 juin, Bruno CHARBONNIER a évoqué le nombre de rencontres nécessaire pour compter à la charte des Officiels.
Pour information, le nombre de rencontres pour compter à la Charte dans le Maine et Loire sera de 10 par officiels.

- Désignations des jeunes en D1 et Elite :

Bruno CHARBONNIER propose de contraindre les horaires de matchs départementaux jeunes D1 et Elite U15 M et F et U18 F et U17 M au dimanche matin.

Les discussions s'engagent.

Le sujet sera évoqué au Comité Directeur qui suit.

- Augmentation des indemnités d'arbitrage :

Toujours dans la dynamique de la charte des Officiels, Bruno CHARBONNIER proposera au Comité Directeur de modifier les indemnités d'arbitrages :

- Passer de 20 à 22€ pour les jeunes,
- Passer de 25 à 27€ pour les seniors.

COMMISSION COMMUNICATION ET FORMATION DES DIRIGEANTS

- Propositions d'affiches Père Noël

François HUARD propose des affiches pour le prochain Père Noël du minibasket, fruit du travail en stage de Betsy BENOIST.

Le Bureau étudie les propositions, retient une affiche et apporte les modifications souhaitées.

- Propositions d'affiches 8 mai :

François HUARD propose des affiches pour le 8 mai prochain, fruit du travail en stage de Betsy BENOIST.

Le Bureau étudie les propositions, retient une affiche et apporte les modifications souhaitées.

- Modifications des adresses mails du Comité :

François HUARD revient sur les adresses mails internes au Comité, notamment pour les salariés et les commissions.
La proposition est déclinée.

Le Bureau valide les propositions faites par la commission communication.

COMMISSION FINANCES

- Présentation des comptes :

Jérôme JADEAU présente les comptes du Comité de Basketball du Maine-et-Loire sur la saison en cours.
Cette présentation sera aussi effectuée au Comité Directeur qui suit.

- Dispositions financières :

Jérôme JADEAU précise certains aspects des dispositions financières, notamment, en lien avec la licence JL et les mutations des licences dirigeantes.
Ces dispositions financières seront présentées au Comité Directeur qui suit.

QUESTIONS DIVERSES

* Noël LEFRERE revient sur le All Star Game.
De nombreux spectateurs étaient présents.
Les axes d'amélioration sont discutés.

* François HUARD revient sur les finales jeunes.
Il rappelle que l'accès aux finales jeunes est gratuit et que les bourriches ou autres tombolas ne doivent pas être trop incitatives.

* Thomas BOUSSEAU précise que les Procès-Verbaux de Bureau et de Comité Directeur du jour seront validés et signés à l'occasion de l'Assemblée Générale de vendredi.
Les relectures sont à faire par les membres pour vendredi midi au plus tard.

Fin de séance : 20H00.

Thomas BOUSSEAU
Secrétaire Général



Philippe NICOLAS
Président

